

Union Patronale Suisse
Hegibachstrasse 47
8032 Zürich

Lausanne, le 21 août 2014

U:\1p\politique_economique\consultations\2014\POL1435_LPP.docx
MAP/ama

Révision de l'ordonnance 4 relative à la loi sur le travail (OLT4) – voies d'évacuation

Mesdames, Messieurs,

Nous avons bien reçu votre courriel du 15 juillet dernier relatif au sujet mentionné en titre et vous en remercions.

Ce projet d'adaptation des dispositions techniques relatives aux voies d'évacuation ne suscite pas de commentaires particuliers de notre part. Les quelques retouches apportées vont dans le sens d'un léger assouplissement des règles en vigueur, ce que nous approuvons.

En vous remerciant de votre consultation, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE



Guy-Philippe Bolay
Directeur adjoint



Mathieu Piguet
Sous-directeur